

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

Ville de Draguignan (83)
28 Rue Georges Cisson
83300 Draguignan

AVIS DE MARCHÉ

SERVICES

DIRECTIVE 2014/24/UE

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES

Ville de Draguignan (83), Contact : commande publique, 28 Rue Georges Cisson, 83300 Draguignan, FRANCE. Tél. : +33 494602094. Courriel : mp@ville-draguignan.fr. Code NUTS : FRL05.

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.ville-draguignan.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <https://marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Marie de Draguignan Hôtel de ville 2ème étage rue Georges Cisson, Contact : Service de la Commande Publique, 83300 Draguignan, FRANCE. Tél. +33 494602094. Courriel : mp@ville-draguignan.fr. Fax +33 494673387. Code NUTS : FRL05. Adresse internet : <http://www.ville-draguignan.fr>.

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

MARCHES SECURISES Hôtel de ville 2ème étage rue Georges Cisson, 83300 Draguignan, FRANCE. E-mail : courriels-securises@interbat.com. Code NUTS : FRL05. Adresse internet : <http://www.marches-securises.fr>. **Par voie électronique à l'adresse :** <https://www.marches-securises.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA RENOVATION ENERGETIQUE DES ECOLES DE LA COMMUNE DE DRAGUIGNAN

II.1.2) Code CPV principal

71240000

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte

MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA RENOVATION ENERGETIQUE DES ECOLES DE LA COMMUNE DE DRAGUIGNAN

II.1.5) Valeur totale estimée

Valeur estimée hors TVA : 700000 euros.

II.1.6) Informations sur les lots

Division en lots : Non renseigné

II.2) DESCRIPTION

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

71240000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRL05

Lieu principal d'exécution : Draguignan

II.2.4) Description des prestations

La mission de maîtrise d'œuvre concerne l'opération consiste en la rénovation énergétique des écoles de la commune de Draguignan, et

aussi l'élaboration de diagnostics.
Ce marché s'exécutera par phase.
Il est découpé en une tranche ferme et trois tranches optionnelles

II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 40%

Qualité

valeur technique : 60%

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 48

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

Les justifications à produire prévues à l'article R. 2143-3 du CCP sont :

- a) La lettre de candidature et d'habilitation du mandataire en cas de groupement (imprimé DC1), étant précisé que cet imprimé est librement téléchargeable sur le site : www.minefe.gouv.fr (rubrique « marchés publics »).
- b) Le ou les document(s) relatif(s) aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat.
- c) Une déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat ne rentre dans aucun des cas visés à l'article 45 de l'ord. du 23/07/15 et notamment qu'il est en règle au regard des articles L.5212.1 à L.5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés :
les candidats pourront à cette fin soit produire l'imprimé DC1 (librement téléchargeable sur le : www.minefe.gouv.fr, rubrique « marchés publics »)
- d) Le jugement en cas de redressement judiciaire, justifiant que le candidat a bien été habilité à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché.

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection :

les renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies sont (les candidats pourront s'ils le souhaitent utiliser l'imprimé DC2) :

- le chiffre d'affaire global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objets du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. Les entreprises créées depuis moins de trois ans communiqueront utilement le CA réalisé depuis leur création ;
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

les renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies sont les suivants (les candidats pourront s'ils le souhaitent utiliser l'imprimé DC2) :

- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- o présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- o Indication des titres d'études et/ou professionnels de l'opérateur économique
- o Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Informations relatives à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

Jeudi 08 juin 2023 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 4 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Date : jeudi 08 juin 2023 - 14:00

Lieu : draguignan.

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUVELLEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable : Non

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

La commande en ligne sera utilisée La facturation en ligne sera utilisée Le paiement en ligne sera utilisé

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour demander tous renseignements complémentaires, les candidats doivent faire parvenir, huit jours avant la date limite des offres au plus tard, une demande via la plateforme

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal administratif de Toulon 5 rue Jean Racine , 83000 Toulon FRANCE. Tél. +33 494427930. E-mail : greffe.ta-toulon@juradmin.fr. Fax +33 494427989. Adresse internet : <http://www.ta-toulon.juradmin.fr>.

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges et des différends en matière de marchés publics Bd Paul Peytral , 13282 Marseille cedex 20 FRANCE. Tél. +33 491156374. E-mail : catherine.pietri@paca.pref.gouv.fr. Fax +33 491156190. Adresse internet : <http://paca.pref.gouv.fr>.

VI.4.3) Introduction des recours

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télerecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Introduction des recours : Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

- pour le comité consultatif, le délai est de deux mois à compter de la date de notification de la décision de rejet étant précisé que la saisine suspend les délais de recours contentieux jusqu'à la décision prise par le pouvoir adjudicateur après avis du comité (l'article R. 2197-16 du Code de la commande publique)
- référé précontractuel (article L 551.1 du code de justice administrative - CJA): introduction depuis le début de la procédure jusqu'à la signature du marché laquelle interviendra dans un délai de 11 jours à compter de la date de notification de la lettre de rejet de leur offre aux candidats non retenus
- référé-suspension (art. L. 521-1 CJA) : pendant toute la procédure et jusqu'à la conclusion du contrat
- recours de pleine juridiction : dans les 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées au moyen d'un avis mentionnant la conclusion du marché et les modalités de sa consultation. Le recours de pleine juridiction peut être accompagné d'une demande, fondée sur l'article L. 521-1 CJA, tendant à la suspension de l'exécution du marché.
- Référé contractuel : prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA
- Recours jurisprudence (Tarn et Garonne) dans les deux mois à compter de la publication de la conclusion du contrat.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

03 mai 2023